

CSS interentreprises du 2 décembre 2014 Zone d'activité Limay Porcheville

**Action de l'inspection des
installations classées**

SARP Industries

Gautier DEROY

DRIEE - UT78



Sommaire

- Situation administrative
- Contrôle inopiné en 2013-2014
- Dernières inspections réalisées



Situation administrative

- Arrêté en vigueur : 20 janvier 2009 consolidé et modifié par plusieurs Arrêtés complémentaires
- Dernière modification : projet d'Arrêté Préfectoral consolidé (passage en CODERST du 18 novembre 2014) :
 - Prise en compte des évolutions réglementaires (Garanties financières / directive relative aux émissions industrielles dite « IED », suppression rubrique sources radioactives 1715)
 - Nouvelles activités/ modifications des activités (transit Déchets Equipements Electriques et Electroniques, traitement Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, pilote conversion thermo-chimique, arrêt Tours Aéro-frigérantes-TAR)
 - Demande de modifications des prescriptions applicables (origine des déchets, surveillance piézométrique, valeurs seuils pour eaux pluviales, moyens incendie, débit fuite)



Contrôle inopiné air

Pas de contrôle inopiné air en 2013 (contrôle inopiné 2012 conforme)

Contrôle inopiné Air 2014 :

- 3 cheminées d'incinération
- Laboratoire agréé : socotec

Contrôle réalisé du 27/10/2014 au 04/11/2014

Résultats non transmis

Mise en place de contrôle en semi continu des dioxines et furannes depuis le 1^{er} juillet 2014 : pas de dépassements signalés

Contrôle inopiné eau

2013 : Laboratoire agréé: SGS (9-10 avril 2013)

Résultats:

- dépassement de la valeur limite pour les Matières en Suspension (467 mg/l pour 40 mg/l)
- vérification du débitmètre à faire
- canal de mesure déversoir encrassé

Réponse exploitant (courrier du 11/06/13) :

- protocole de mesure (NF EN 872) pas adapté à la nature des rejets (teneur en sels dissous élevée qui fausse la mesure en MES) → protocole spécifique (rinçage de l'échantillon avec 3 fois 250 mL au lieu de 50 mL)
- mise en place d'une filtration supplémentaire
- vérification du débitmètre réalisée
- changement complet du déversoir

2014 : Laboratoire agréé: SGS (5-6 mai 2014) : aucun dépassement

Inspection du 19 août 2013

- Suite à explosion d'un fût souillé ayant contenu des solvants (travaux de soudage par entreprise extérieure) le 16/08/13
- Arrêté de mise en demeure 16/10/13 : mettre en place une procédure encadrant la réutilisation des fûts en interne
- Réponse exploitant : mise en place d'une organisation spécifique
 - Description des fûts pouvant être réutilisés
 - Conditions de réutilisation (rinçage, libération sur demande, traçabilité)
- Parallèlement : modification de la procédure gestion des entreprises extérieures et élargissement de l'obligation du permis feu

Inspection du 18 octobre 2013

- Suite à dégagement d'odeur de mercaptan (14, 16, 17 octobre 2013) suite à dépotage de déchet dans cuve dédiée « odeur » munie d'un laveur de gaz
- Arrêté de mise en demeure du 5 novembre 2013 : caractérisation des déchets, déclaration incident, (+action corrective sur cuve odeur hors MED)
- Réponse exploitant 12/11/13 : renforcement des consignes en matière de communication, suivi renforcé des déchets mercaptan (incinération en filière directe), évent de la cuve odeur relié au four
- Arrêté de mesure d'urgence du 08/11/13 : consignation cuve odeur, protocole de vidange
- Protocole définitif transmis le 7/02/14 – opération de rinçage et contrôle terminées le 25 mars 2014

Inspection du 26 novembre 2013

- Contrôle de la mise en place du système de gestion de la sécurité (imposé pour SEVESO) et suite de la dernière visite
- Une Non-conformité notable liée à la mise en œuvre du programme d'action relatif au vieillissement des installations
- 5 non conformités :
 - 2 relatives au SGS qui est incomplet
 - Volume de rétention de la cuve à fuel
 - Étiquetage des réservoirs
 - Porter à connaissance des modifications
- Réponse exploitant (6/12/13 et 14/04/14) : procédure en cours, état initial vieillissement transmis, rétention vidée, étiquetage en cours, porter à connaissance réalisé

Inspection du 24 avril 2014

- Suite de la dernière visite et suivi des actions correctives suite aux incidents survenus
- Arrêté de mise en demeure du 5 juin 2014 de finaliser le système de gestion de la sécurité
- + Une non-conformité : étiquetage des réservoirs à finaliser, et des remarques par rapport aux procédures existantes et à la gestion du retour d'expérience
- Courrier de l'exploitant du 25 juin 2014 et du 7 novembre 2014 : transmission du manuel sécurité et d'un diagnostic comparatif de l'organisation existante avec les exigences d'un SGS
- Prochaine inspection programmée le 12 décembre 2014



Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr